

Image not found or type unknown



Convention pluriannuelle pour un terrain agricole

Par **PAT**, le **21/11/2009** à **08:18**

Bonjour, rn nje suis propriétaire d'un terrain de 15000m² qui est pour le moment en zone agricole, si je loue 7500m² avec un bail de convention pluriannuelle à un agriculteur, rnQuelle serait la meilleure option si je ne veux pas geler les 7500m² restants dans le cas ou la zone devenait constructible dans les années à venir? rnFaut-il faire les lots avant de louer pour ne pas geler la totalité du terrain? merci d'avance pour votre réponse.Salutations rn Pat